

60

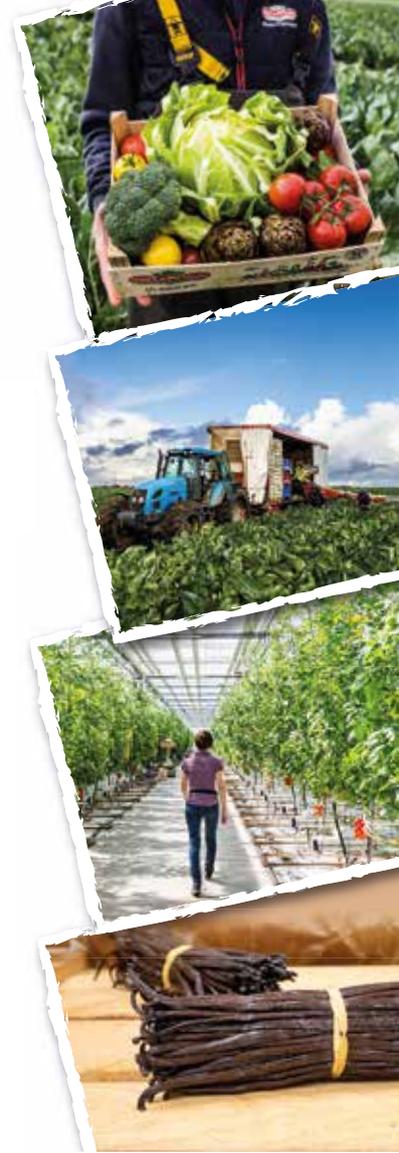
ans



Cerafel

Légumes, fruits & horticulture

60 ans de passion & d'innovation



Édito	3
L'histoire du CERAFEL	4
Le CERAFEL aujourd'hui	5
Les missions du CERAFEL	6
Un avenir prometteur	7
Les chiffres-clés	8

60 ANS D'ANCRAGE ET D'INNOVATION LE CERAFEL, UNE FORCE POUR L'AVENIR DU TERRITOIRE

Depuis 60 ans, le CERAFEL incarne une dynamique unique : celle d'un collectif de producteurs engagé, innovant et profondément ancré dans son territoire. De trois légumes principaux dans les années 70 à une gamme de 145 aujourd'hui, notre trajectoire témoigne d'une capacité exceptionnelle à évoluer, à s'adapter, à inventer.

Cette diversification répond autant aux attentes des producteurs – qui veulent produire autrement et durablement – qu'aux demandes des consommateurs, en quête de goût, de qualité et de sens. Dans les années 90, nous avons été pionniers du bio en Bretagne ; aujourd'hui, ce sont plus de 30 000 tonnes de légumes biologiques que nous cultivons chaque année. C'est là un symbole fort de notre responsabilité environnementale, mais aussi de notre capacité d'anticipation.

Plus que jamais, notre avenir se construit autour de trois piliers : **l'innovation, la solidarité et la transmission**. C'est en accompagnant les producteurs d'aujourd'hui et de demain, en leur donnant les moyens de s'adapter aux défis climatiques et économiques, que nous garantirons la pérennité de nos filières. **La souveraineté alimentaire n'est plus un concept lointain : elle représente une opportunité concrète pour redonner du sens à notre métier, et de la valeur à nos territoires.**

La Bretagne, avec ses terres fertiles et ses producteurs engagés, demeure un pilier essentiel de l'agriculture française. Et grâce à la force de notre organisation, à notre marque collective Prince de Bretagne, nous faisons rayonner ce modèle coopératif au-delà de nos frontières.

C'est ensemble, en cultivant l'échange et la confiance, que nous continuerons de faire la différence. Ensemble, soyons les bâtisseurs d'un avenir fertile.

Marc Kerangueven, président



1965: une histoire de coopération et de détermination

Sous l'élan des producteurs, la Bretagne a su, dès 1962, mettre en place une organisation économique de la filière légumes frais bretonne. C'est ainsi que les producteurs ont fondé les Organisations de Producteurs (OP) et le Cerafel (en 1965). Grâce à cette organisation solide et à un engagement constant en faveur du progrès et de l'innovation, les producteurs régulent et coordonnent le marché des fruits et légumes depuis plus de soixante ans, tout en anticipant et en accompagnant les évolutions de l'agriculture.

Aujourd'hui, le CERAFEL, anciennement Comité Économique Régional Agricole « Fruits et Légumes », est une Association d'Organisations de Producteurs (AOP) gérée par les producteurs, dans toutes les instances de décisions, les délégués sont des agriculteurs mandatés par leurs organisations.

Le CERAFEL regroupe **cinq organisations de producteurs** et représente près de **1 300 exploitations en fruits, légumes frais, plants de pommes de terre et horticulture**, soit près de **2 000 producteurs**.



Des défis relevés

Depuis sa création, le CERAFEL a su relever de nombreux défis. En 1970, la création de l'Organisation Bretonne de Sélection (OBS) et de la marque Prince de Bretagne a marqué un tournant décisif, permettant aux producteurs de répondre à leurs besoins spécifiques et de promouvoir leurs produits.

Innovations et développements

En 1965 et 1970, la création du CATE (ex Vézendoquet) et de Terre d'essais (ex SECL - Station d'Essais en Cultures Légumières) a renforcé l'environnement technique et scientifique des productions bretonnes, avec des stations d'expérimentation spécialisées. En 1970, les producteurs bretons, via le CERAFEL, décident d'implanter sur leur territoire leur propre entreprise semencière dont la mission, encore aujourd'hui, consiste à répondre à leurs besoins spécifiques en matière de création variétale et de production de semences et de plants. Ils créent donc l'Organisation Bretonne de Sélection (OBS). Toujours en quête de nouveaux marchés, les producteurs bretons fondent Brittany Ferries en 1972 pour exporter leurs légumes vers la Grande-Bretagne et développer le tourisme régional. Aujourd'hui, Brittany Ferries est le premier transporteur maritime sur la Manche ouest et centrale, et reste le premier employeur de marins français. En 1989, le CERAFEL participe à la création du laboratoire de R&D végétal VEGENOV-BBV qui travaille sur le développement de variétés de légumes plus résistantes aux maladies et participe au développement de solutions alternatives de protection des plantes. Enfin, ils créent en 1993 l'ISFFEL qui forme les chefs des rayons fruits et légumes frais et des logisticiens pour aider à la promotion et à la commercialisation des produits Prince de Bretagne dans les rayons. Aujourd'hui, l'ISFFEL propose des contrats d'apprentissage et de professionnalisation jusqu'au Master (bac + 5) à de nombreux étudiants en Commerce, Logistique, QSE et Biotech.

60

Un modèle de solidarité et de transparence

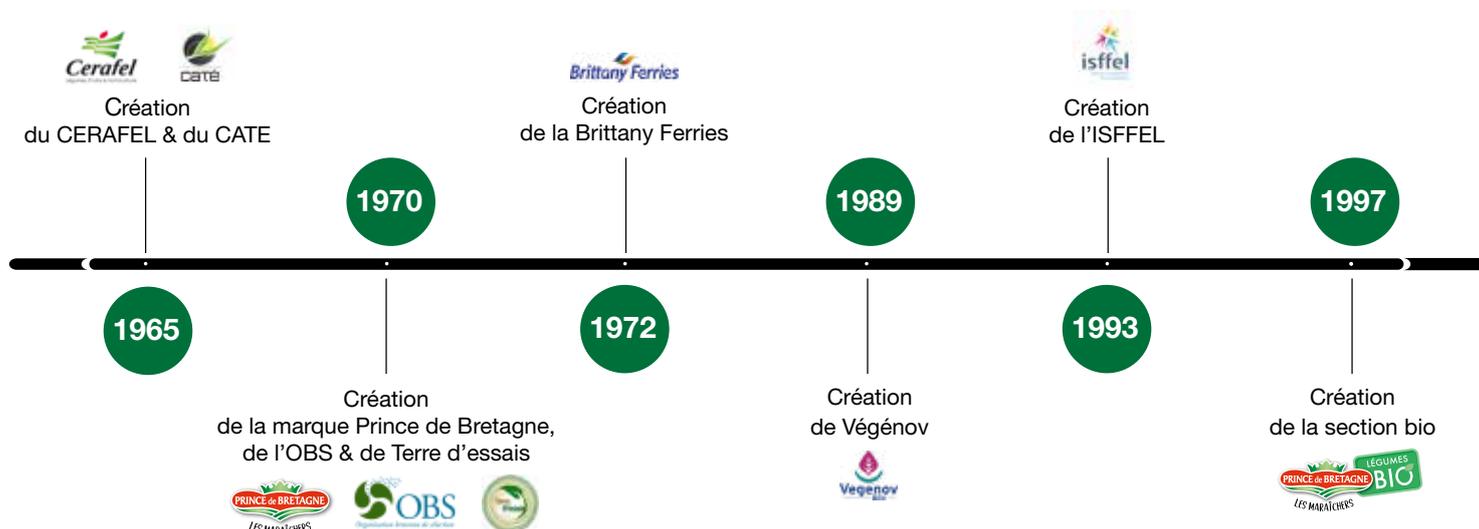
Le CERAFEL, géré par des producteurs pour des producteurs, a toujours mis en avant des valeurs de solidarité, d'équité et de transparence.

Ainsi, depuis sa création, le CERAFEL a mis en place un environnement économique, technique et scientifique qui permet aux coopératives adhérentes et à leurs producteurs d'innover (création variétale et potagère), de rechercher, de produire (semences et plants), de tester (stations expérimentales) et même de former et de transporter !

« Entre les producteurs bretons, il ne s'agit pas de concurrence, mais d'émulation. C'est ce qui nous a permis de lutter sur les marchés des fruits et légumes, tout en proposant un système reposant sur la solidarité et la transparence. »

Joseph Rousseau, président du CERAFEL de 2001 à 2018

DATES-CLÉS

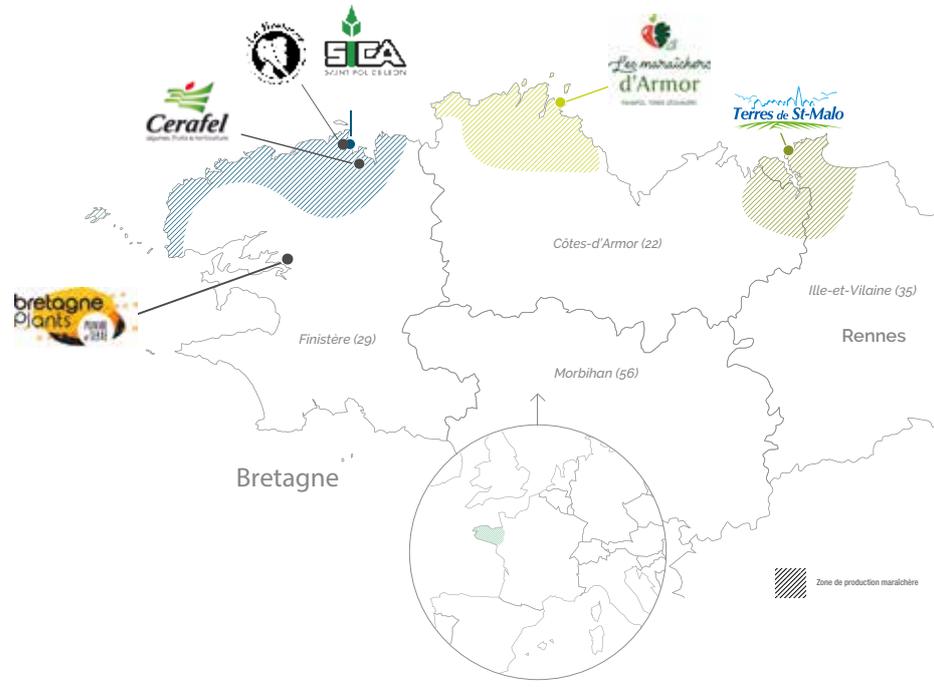


LE CERAFEL AUJOURD'HUI

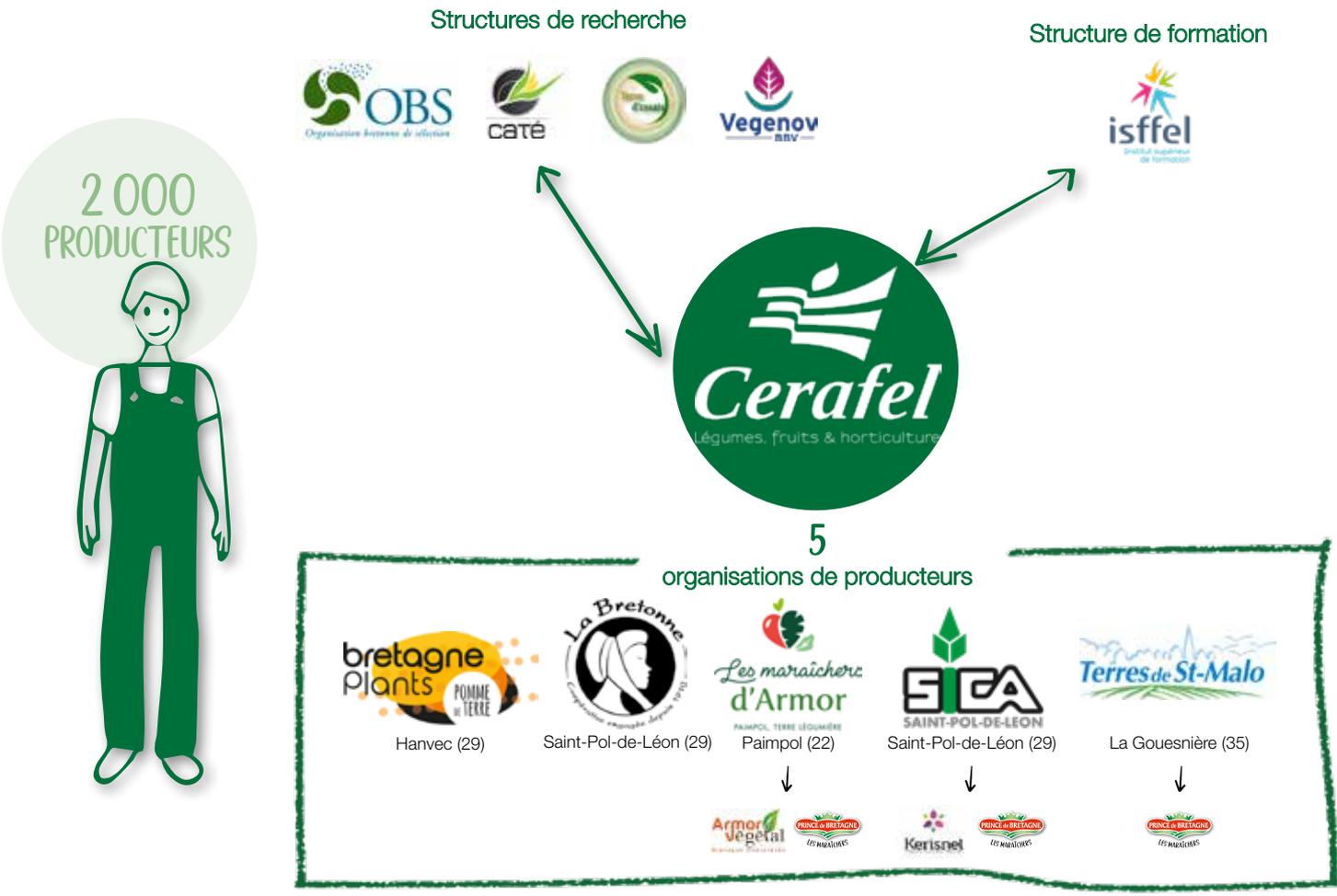
Une organisation en mouvement

Le CERAFEL continue d'évoluer pour répondre aux besoins de ses adhérents et des consommateurs.

En tant qu'Association d'Organisations de Producteurs (AOP) reconnue pour tous les fruits et légumes, le CERAFEL est le plus grand groupement de fruits et légumes frais de France avec des marques emblématiques : Prince de Bretagne en légumes frais, Bretagne Plants en plants de pommes de terre, Kerisnel et Armor végétal en production horticole ornementale. Il regroupe aujourd'hui cinq organisations de producteurs (Sica Saint-Pol-de-Léon, les Maraîchers d'Armor, Terres de Saint-Malo, La Bretonne et Bretagne Plants), représentant près de 1 300 exploitations en fruits, légumes frais, horticulture et plants de pommes de terre, soit près de 2 000 producteurs.



Coordination régionale, promotion et communication



Valorisation des productions sur les marchés

Le rôle principal du CERAFEL est de pérenniser les activités des producteurs et de maximiser leurs revenus. Pour réguler le marché, l'AOP dispose de plusieurs moyens d'intervention, tels que la régulation de l'offre, la segmentation et les ventes contractualisées à plus ou moins long terme, la transformation, et les retraits en dernier recours. Ces moyens exigent un suivi quotidien avec les Organisations de Producteurs et les producteurs présidents de section*.

Aujourd'hui, plusieurs systèmes de mise en marché des légumes frais coexistent :

- les marchés,
- le cadran, avec des ventes aux enchères dégressives quotidiennes,
- les contrats annuels avec les clients (la vente des produits est effectuée via 85 expéditeurs indépendants) et les usines de transformation,
- les soumissions et la télématique pour des ventes à la semaine, au mois ou à la saison,
- le bureau de vente pour les ventes de gré à gré.

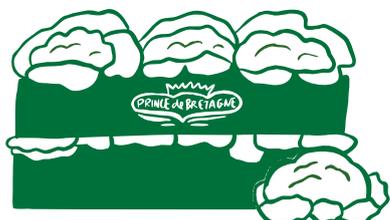
* Au sein de CERAFEL, les sections produits régionales ont pour rôle de proposer et d'élaborer des actions propres aux produits. Chacune de ces sections est présidée par un responsable professionnel (producteur) et est autonome dans la gestion de son produit.

Gouvernance
Le conseil
d'administration est
composé à 100 %
de producteurs élus.

Promotion des produits

L'AOP CERAFEL mène une véritable politique marketing et commerciale avec un service spécialisé dans la promotion des fruits et légumes bretons en France et à l'étranger.

La marque Prince de Bretagne, propriété du CERAFEL, est le fer de lance de cette promotion.



Environnement qualité

Initiée en 1996, la politique Environnement-Qualité du CERAFEL vise à garantir la sécurité alimentaire des produits et à développer des pratiques respectueuses de l'environnement. Les producteurs doivent se conformer aux cahiers des charges, appliquer une fertilisation mesurée, utiliser des techniques alternatives de protection des cultures, et enregistrer toutes les interventions sur les sols et cultures.

En 2023, le CERAFEL a recruté une coordinatrice Énergie pour guider les maraîchers dans leur transition écologique, avec pour objectif de réduire de 30 % les gaz à effet de serre d'ici 2030, et de 90 % d'ici 2050.



Accompagnement technique et scientifique

Le CERAFEL soutient la recherche et l'expérimentation en fruits et légumes frais et en horticulture.

Les objectifs incluent :

- le développement de nouveaux produits,
- la réduction des intrants (phytosanitaires, fertilisants et énergétiques) pour la compétitivité économique et la promotion de techniques respectueuses de l'environnement,
- l'adaptation aux changements climatiques et aux évolutions de la demande des consommateurs par la diversification des produits et leur mode de présentation,
- l'amélioration des conditions de travail.





Depuis 60 ans, le modèle coopératif du CERAFEL a permis aux producteurs d'innover et de s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires, climatiques et aux mutations de la consommation. L'évolution des mises en marché, l'aide à la transmission, la recherche expérimentale et variétale sont autant de défis relevés ensemble grâce au modèle de l'AOP. Avec résilience et innovation, le CERAFEL et ses producteurs avancent pour construire l'agriculture de demain.

Développer les volumes, assurer le meilleur revenu aux producteurs et accompagner la transmission et l'installation constituent les priorités majeures du CERAFEL, plus grand groupement de producteurs de légumes et fruits de France.

Les fluctuations du marché et les conditions climatiques, ainsi que les opportunités offertes par les nouvelles technologies et les pratiques agricoles durables, sont au cœur des préoccupations du CERAFEL et de ses adhérents.

La coopération et l'implication permettent à chacune des structures et à chacun des producteurs de contribuer au succès collectif tout en répondant aux enjeux de demain. La nécessité de collaboration entre les producteurs, les consommateurs et les autorités est primordiale pour créer un système alimentaire plus résilient et durable.

Aujourd'hui, le CERAFEL continue d'innover, de s'adapter et d'anticiper les nouvelles exigences, tout en maintenant un réseau d'expérimentation et de recherche de pointe.

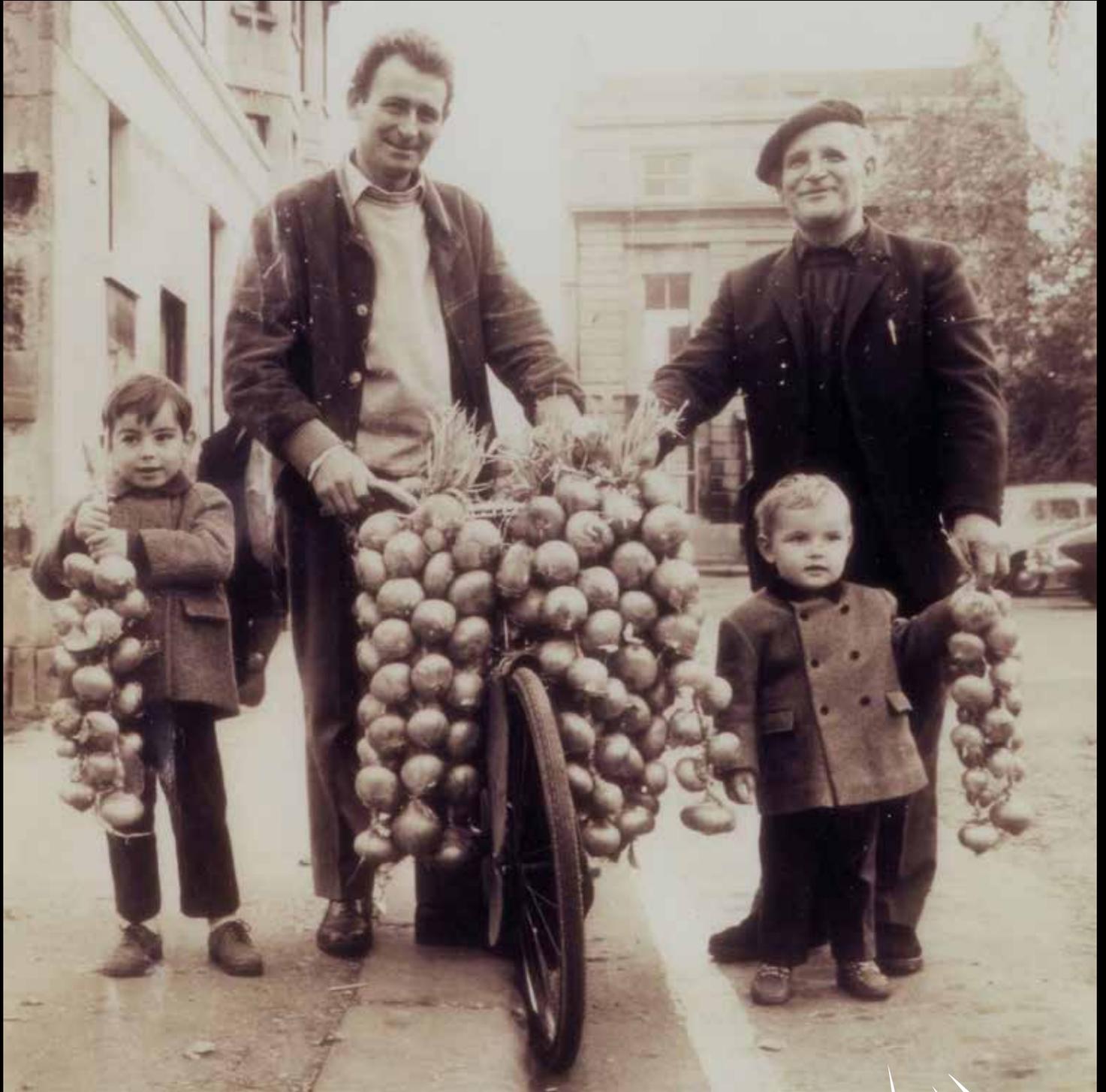
Un ancrage régional fort



- CA légumes frais : 350 millions d'euros.
- CA primeurs et plants de pommes de terre : 82,5 millions d'euros.
- CA horticulture (fleurs coupées, pépinières, plantes fleuries) : 30 millions d'euros.
- Acteur majeur français en fruits et légumes conventionnels et biologiques en chou-fleur, en artichaut, en échalote, en tomate, en horticulture...

Chiffres fin 2024





- Depuis 1965, CERAFEL : une organisation pionnière, portée par et pour les producteurs -



Cerafel

Légumes, fruits & horticulture



www.cerafel.com

Contact presse

Florence Beauvois

presse.beauvois@gmail.com

06 50 10 82 75